

LE JOURNAL

de Saint-Bon Courchevel

AUTOMNE 2016



Dossier

→ Écoles : c'est la rentrée !

**Fusion
de communes**

→ La commune de Courchevel sera créée
le 1^{er} janvier 2017

Patrimoine

→ Champignons :
le temps de la cueillette



COURCHEVEL

SAVOIE - FRANCE

édito | Chères Saint-Bonnaises, Chers Saint-Bonnais,



Philippe Mugnier
(à droite) et ses adjoints,
Sylvie Chaboud et
Jean-Christophe Vidoni,
lors du bilan estival à la
Rosière le 25 août 2016.

Au début de l'été, les conseils municipaux de Saint-Bon et de La Perrière ont pris une décision importante en approuvant la fusion entre nos deux villages et la création de la commune de Courchevel. Depuis plusieurs mois, ce projet mobilise les élus et les services municipaux pour un rapprochement cohérent et efficace. Vous retrouverez dans ce journal municipal les grandes étapes de cette démarche et les principaux sujets abordés par la population lors des réunions publiques. Comme je vous l'ai indiqué lors de celles-ci, je suis convaincu que cette décision offrira de nouvelles perspectives au bénéfice de notre territoire.

En parallèle de ce travail important, les acteurs de la station se sont mobilisés pour offrir un bel été à nos visiteurs. Avec la première ouverture estivale d'Aquamotion, le nouveau wake-park au Praz, ou encore les nombreux animations et événements organisés dans la station, Courchevel a bénéficié d'une bonne fréquentation. Grâce à l'outil Flux Vision Montagne auquel la Mairie vient d'adhérer, nous disposerons bientôt de données précises sur nos visiteurs. Vous trouverez toutes les informations sur ce sujet dans les pages suivantes.

L'été, c'est également près de 1 800 jeunes venant de la France entière pour s'initier ou se perfectionner lors des stages organisés sur la commune : handball, escrime, basket... Courchevel est indéniablement un terrain de jeu magnifique pour les enfants ! Le dossier de cet automne leur est d'ailleurs consacré à l'occasion de la rentrée scolaire. La commune déploie des moyens importants pour l'épanouissement de nos écoliers. Les dotations communales, supérieures aux moyennes nationales, illustrent cet engagement volontaire de l'équipe municipale.

Enfin, cet automne sera également le moment de découvrir le rapport final de l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme ; un sujet essentiel pour notre commune pour lequel nous restons mobilisés !

Je vous souhaite à tous une rentrée studieuse !

Le Maire de Saint-Bon Courchevel
Philippe Mugnier

*Amicalement,
Philippe Mugnier*

sommaire

Le Journal
Automne 2016

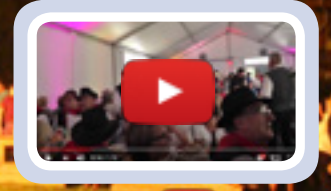
Directeur de publication
Philippe Mugnier
**Conseillère municipale
en charge de la communication**
Annie Wagner
Directrice de la communication
Sophie Denis
Comité de relecture
Annie Wagner, Dominique Chapuis,
Valérie Depoulain, Nicolas Dessum,
Véronique Béné, Nicolas Feidt,
Alain Remillon, Cécile Millour
Rédaction
Marion Clastres, Sophie Denis,
Coline Schneider
Crédits photos
Mairie de Saint-Bon, Noël Pelegrin,
Jean Von Agris, Caserne de
Courchevel, Courchevel Aventure,
Courchevel Tourisme, Patrick
Pachod, Patrice Mestari, Alexis
Cornu, Agence Zoom, Olivier
Brajon, Aquamotion, Courchevel
Sport Alpinisme, Philippe Chevallier,
Michelle Renaudie
Mise en page
Mairie de Saint-Bon Courchevel
Parution : Septembre 2016
Tirage : 3 200 ex.
Imprimerie : Borlet Albertville
Imprimé sur papier écologique avec
des encres végétales
Faites le tri, ce bulletin est recyclable !

En bref.....	3 à 5
Événement.....	6 et 7
Fusion de communes.....	8 et 9
Tourisme.....	10
DOSSIER.....	11 à 14
Portrait d'ici.....	15
Sécurité.....	16 et 17
Loisirs.....	18
Attractivité.....	19
Démarches administratives.....	20
Seniors et Culture.....	21
Patrimoine.....	22
Agenda et État civil.....	23

EN BREF

Une ambiance enflammée !

Malgré une météo un peu capricieuse, cette 3^{ème} édition de la fête de la Saint-Jean a attiré environ 200 personnes le 24 juin dernier. Ce moment festif a été partagé autour d'un bon repas, de rires et de chansons. DJack, la Route des Tommes et les Tétras-lyres ont assuré l'ambiance musicale. Pour bien démarrer la saison estivale, les enfants ont embrasé le bûcher de 4 mètres de haut préparé par les services municipaux.



YouTube

www.youtube.com/mairieCourchevel73

Remontées mécaniques : + 2% !

1 000 utilisateurs par jour ont emprunté les remontées mécaniques cet été, soit un total de 48 094 estivants et une progression de 1,91 % par rapport à l'année dernière. La proportion de vététistes reste stable, mais a connu une très forte progression au mois d'août (62 % des passages). L'axe Verdons-Saulire a capté 61,9 % des passages, contre 38,1 % pour les télécabines du Praz et de la Tania. La station rouvrira le 10 décembre.



Ça glisse pour le wake-park

Environ 1 000 riders de 6 à 70 ans ont surfé sur le lac de Courchevel Le Praz, du 25 juin au 15 septembre, avec une vague plus importante du 6 au 28 août. Saint-Bonnais, vacanciers, habitants de la vallée, tous les utilisateurs ont été conquis par ce téléski nautique le plus haut de France, adapté aussi bien aux débutants qu'aux surfeurs confirmés (enfants et adultes).



Visite des alpages

La traditionnelle visite des alpages par le Conseil municipal s'est déroulée cette année le 12 septembre. Il s'agissait pour les élus de faire le tour des alpages de la commune (Pralong, Ariondaz, Avals), d'aller à la rencontre des alpagistes, d'échanger sur les éventuelles difficultés et de dresser un état des lieux du patrimoine communal.



Réunion publique sur l'aménagement de la rue des Grangettes

Le 31 août, une seconde réunion publique concernant l'aménagement et la sécurisation de la rue des Grangettes s'est tenue à Courchevel Village. Une quinzaine d'habitants ont ainsi pu échanger avec les élus et les services techniques municipaux. Lors de la première réunion organisée en avril, la population avait exprimé le souhait de débattre sur différents scénarios illustrés. L'embellissement du village, la sécurisation des piétons, l'accès aux résidences, la circulation des navettes... Les paramètres à satisfaire sont nombreux. Finalement, le scénario retenu est celui d'un sens unique en partie basse (une voie de circulation et un trottoir) et un double sens en partie haute. Un dispositif de communication sera mis en place cet hiver pour informer la population et recueillir d'éventuelles remarques.

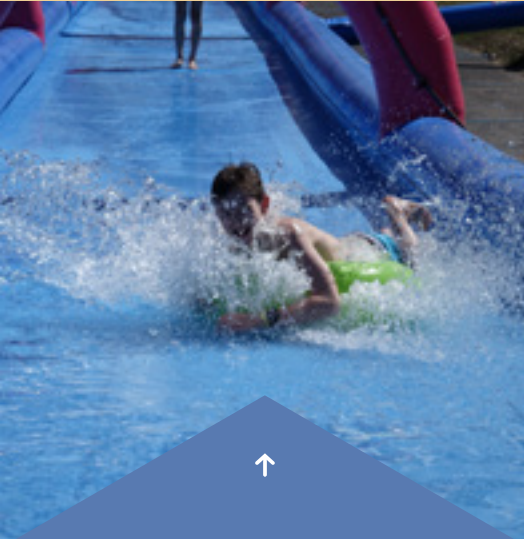


Commandez vos plaques de numéro !

La pose des plaques de rues sera achevée dans le courant de l'automne. **Pour les Saint-Bonnais qui n'ont pas encore commandé leur numéro de bâtiment, merci de contacter la mairie avant le 31 octobre.** L'idéal serait une mise en place dans le courant de l'hiver.

Nous vous rappelons qu'il est important d'utiliser dès maintenant les nouvelles adresses avec votre numéro et le nom de votre rue (livraison, urgences, courriers classiques,...). Au 1^{er} janvier 2017, la fusion des communes de la Perrière et de Saint-Bon entraînera sans doute une modification de libellé de code postal. Par conséquent, il est prudent d'attendre cette date pour faire des mises à jour de certains documents officiels car certaines, comme les K-bis de sociétés, sont payantes.

Plus d'infos : Armelle Boudon Cluzeau - 04 79 08 24 74
adressage@mairie-courchevel.com



Un bon premier bilan estival pour Aquamotion

30 000 entrées ont été enregistrées pour ce premier été, dont 23 000 achetées sur place. 80 % des utilisateurs (dont 55 % d'enfants et d'adolescents) ont fréquenté l'espace Aqualudique et la Plaine de jeux extérieure (ventrigriss, beach volley, soccer).

387 personnes (dont 305 résidents) ont souscrit un abonnement pour l'été. Au total, 700 personnes ont opté pour un abonnement hiver + été.

Aquafitness en nocturne

Le 2 septembre de 20h à minuit, environ 300 personnes ont participé à la Nuit de l'aquafitness, organisée par Aquamotion. Cet événement, unique dans les Alpes, s'est déroulé dans un esprit sportif et convivial. Les groupes de musique Lady'Za et DJ Aleks Cameron ont animé la soirée dans une ambiance night clubbing. Pas moins de 15 coaches ont assuré les 17 sessions d'aquafitness.



Portes ouvertes Aquamotion

Comme l'hiver dernier, la Mairie invitera les habitants à une journée Portes ouvertes à Aquamotion le samedi 10 décembre. Des invitations seront envoyées dans les boîtes aux lettres et un système d'inscription vous sera proposé. L'occasion de (re)découvrir cet équipement et ses nombreuses activités, ou même de renouveler son abonnement pour 2016-2017 !



La Fête de la Madelon

Les 23 et 24 juillet, Saint-Bonnais et touristes sont venus nombreux pour fêter la Madelon, patronne du village du Praz. Des activités festives, de loisirs ou de découverte ont divertis les visiteurs (fabrication du beaufort, fête foraine, exposition artisanale, jeux en bois,...).

Des associations et groupes musicaux ont contribué au succès de cette édition (La Route des Tommes, la Saint-Bonnaise, la clique de Saint-Bon, les groupes Messages, DJ Jack, les Tétraz-Lyres, le Cor des Alpes, Magalie la Yodeleuse...), mais aussi des particuliers comme Rémi Clarey, le fromager de la Ferme de Pralin.

Le calendrier du PLU décalé

L'enquête publique ayant été clôturée le 21 juillet dernier, il était initialement prévu que la commission d'enquête puisse remettre son avis et ses conclusions un mois après. Or, les multiples remarques (plus de 200 !) consignées sur le registre, dont de nombreuses dans les derniers jours de l'enquête, ont contraint le Président de la commission à solliciter auprès de la mairie un délai supplémentaire. Le calendrier prévisionnel est donc nécessairement décalé : le procès-verbal de synthèse a été remis à la commune début septembre, tandis que le rapport final avec les avis et les conclusions le seront dans le courant de la première quinzaine du mois d'octobre prochain. Il est à noter que, même s'il peut être déploré, ce type d'aléa n'est pas rare pour des procédures administratives aussi « lourdes » que sont les révisions générales des Plans Locaux d'Urbanisme.



+ 2,5 % sur la taxe d'aménagement

A la suite d'une décision de justice rendue dans le cadre d'un recours du Département de la Savoie à l'encontre des services de l'Etat, les bénéficiaires d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) délivrée en 2015 et soumise au versement de la Taxe d'Aménagement vont recevoir un courrier de la Direction Départementale des Territoires (DDT). Celui-ci les informera de l'application du taux départemental de 2,5 % sur la surface de plancher taxable créée à l'occasion de leur projet de construction. En effet, seule la part communale de ladite taxe a, en principe, fait l'objet d'un recouvrement qui nécessite, à présent, l'émission d'un nouveau titre de perception sur lequel figureront les taux rectifiés.

Plus d'infos :

Direction Départementale de la Savoie - 04 79 71 73 73



Nicolas Gaulin, nouveau conseiller municipal

Suite à la démission du Conseil municipal de Lionel Blanc pour raisons personnelles, Nicolas Gaulin a été désigné pour le remplacer, conformément au Code électoral (un conseiller municipal démissionnaire est remplacé par le candidat suivant le dernier élu sur la liste déposée à la Préfecture lors des élections). Âgé de 42 ans, Nicolas Gaulin est commerçant sur la commune.

Le Challenge X3 KV Courchevel 2017

Cette année, Courchevel Sports Alpinisme et l'Amicale cycliste de Courchevel ont créé un nouveau format d'épreuve de kilomètre vertical : le « Challenge X3 KV Courchevel ». Pour se qualifier sur cette compétition, il faut participer au moins une fois à l'une des trois courses suivantes : les Plum KV Courchevel d'été (trail), les Plum KV Courchevel d'hiver (ski alpinisme) et les DYNASTAR KV Courchevel (vélo), qui remplacent les « Cyclo'Courch ». Le classement du « Challenge X3 KV Courchevel » 2017 retiendra les meilleurs temps de trail et de vélo réalisés en 2016, et de ski alpinisme sur la saison 2016/2017, additionnés pour chaque participant.

Plus d'infos :

www.courchevelsportsalpinisme.fr



Les premières marches du sentier du Col de la Chal inaugurées

Le 2 juillet dernier, les 200 premières marches du sentier du col de la Chal ont été dévoilées par le Maire et les membres du conseil municipal aux 60 souscripteurs présents, très heureux de découvrir le résultat. Chacun a pu admirer son nom et celui de ses proches, gravés sur l'une des marches du sentier. Leur geste a contribué aux travaux d'aménagement sur cet itinéraire particulièrement raide et mal aisé à parcourir par temps humide.

La souscription est toujours possible puisque l'objectif est de poser 1 000 marches pour un aménagement complet du sentier.

Plus d'infos auprès de la Mairie de Saint-Bon - 04 79 08 24 14



RETOUR SUR LA COUPE DU MONDE DE SAUT À SKI D'ÉTÉ

Pour sa 26^{ème} édition, la Coupe du Monde de saut à ski d'été s'est déroulée les 15 et 16 juillet. Retour en images sur cet évènement sportif incontournable qui inaugurerait la saison estivale à Courchevel.



Un grand prix pour les petits sauteurs

Sous le regard ému de leurs parents, une cinquantaine de jeunes ont sauté sur le petit tremplin de 25 mètres le samedi 16 juillet. Félicitations à nos Courchevelois : Lilou Zepchi et Ambre Turrel (1^{ère} et 2^{ème} filles) et à Louis Learoyd (2^{ème} garçon).



Un public au rendez-vous

Samedi 16 juillet, sous un soleil de plomb, plus de 8 000 personnes sont venues voir sauter les meilleurs athlètes mondiaux, notamment lors de la grande finale Hommes.

Des supporters conquis

Pendant la compétition, les athlètes se sont prêtés au jeu des photos et des autographes pour le plus grand plaisir des supporters !



Les jeunes sauteurs du Club des Sports de Courchevel ont aussi eu l'honneur de descendre le grand tremplin lors de la cérémonie des drapeaux qui ouvrait le concours Hommes.



Des sportifs de haut niveau

Pendant deux jours, les meilleurs sauteurs du monde se sont donnés rendez-vous à Courchevel.

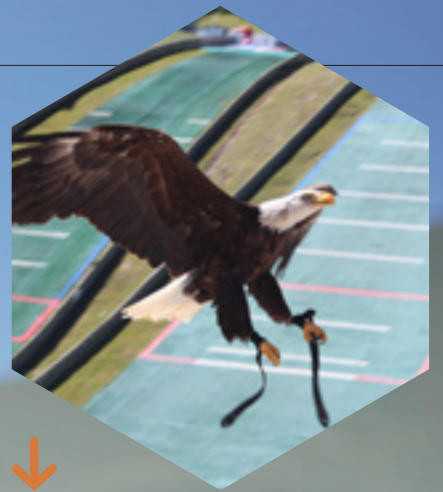
Le Polonais Maciej Kot a dominé la compétition sur le tremplin de 120 mètres. Chez les dames, la jeune sauteuse japonaise Sara Takanashi a survolé le concours, en s'offrant le record féminin du tremplin avec un saut de 101,50 mètres !





Des journalistes du monde entier

25 journalistes ont fait le déplacement pour couvrir cet évènement exceptionnel. Japonais, Polonais, Italiens, Allemands, Anglais et Français, tous sont venus pour relayer les résultats sportifs auprès de leur média. Une salle était mise à leur disposition avec de la documentation et un accès internet.



Des animations pour tous

De nombreuses animations ont rythmé les deux jours de compétition : baptêmes en hélicoptère, démonstrations de voltige aérienne et d'aéromodélisme, spectacle de fauconnerie des Aigles du Léman, fête foraine...



Des bénévoles mobilisés

Véritables forces vives des événements organisés sur la commune, 60 bénévoles ont répondu à l'appel pour prêter main forte à l'organisation de la Coupe du Monde. Accueil, contrôle des accès et accréditations, ravitaillement et buvette... Autant de missions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la manifestation sportive.



Un stationnement facilité

Pour faire face à l'afflux de voitures, 17 agents étaient mobilisés pour orienter les véhicules vers les 6 parkings prévus pour la presse, les athlètes, les partenaires et le public. En deux jours, 7 778 passages de voitures ont été comptabilisés.



Le mot du Maire

Après avoir salué le public et les athlètes, Philippe Mugnier, accompagné de Michel Vion, président de la Fédération Française de Ski, a rappelé que Courchevel est une place forte du saut à ski mondial. « Depuis sa mise en service en 1992 à l'occasion des JO d'Albertville, ce stade de saut est devenu un véritable emblème de notre commune ! »



Création de la commune nouvelle : Les élus ont voté à l'unanimité !

La commune de Courchevel sera créée le 1^{er} janvier 2017 !

Après les élus de La Perrière lors du Conseil municipal du jeudi 23 juin, les élus de Saint-Bon ont voté à l'unanimité en faveur du regroupement de communes lors du Conseil municipal du lundi 27 juin 2016. « Une décision historique » comme l'a présentée Philippe Mugnier, maire de Saint-Bon.

Les communes de La Perrière et de Saint-Bon Tarentaise, répondant aux critères définis par la loi par leur continuité géographique, leur contexte historique, social, culturel et économique, ont décidé de saisir l'opportunité de créer une commune nouvelle. Ce regroupement des deux communes permettra de diversifier l'offre touristique avec la station de La Tania, les hameaux du Praz et de Village, de Moriond et Courchevel, de mutualiser les services, de s'affirmer plus fortement auprès des partenaires institutionnels et économiques (la Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise et la Société des 3 Vallées) et de maîtriser les évolutions qui pourraient un jour affecter le territoire. De plus, la commune nouvelle bénéficiera des bonifications financières octroyées par l'Etat au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et évitera, sur 3 ans, une perte de recettes estimée à environ 4 millions d'euros.

Construire un projet partagé

Deux réunions collégiales associant l'ensemble des conseillers municipaux des deux communes ont été organisées pour échanger et construire la démarche. Agents municipaux, gouvernance, projets d'avenir pour le développement du territoire, nom de la commune,

respect des identités... Les sujets étaient nombreux à être débattus. Et afin de présenter le projet à la population, deux réunions publiques se sont tenues les 7 et 14 juin (voir page suivante).

Le nom de la commune nouvelle : Courchevel !

Ce sujet, abordé entre les élus des deux communes, a vite trouvé un consensus. Pour les élus, il était important de faire un choix en pensant aux générations futures. Choisir Courchevel, c'est ainsi s'appuyer sur une marque forte, connue et reconnue dans le monde entier. Cependant, pour les deux maires, l'objectif n'est pas de « rayer de la carte » Saint-Bon et La Perrière. Les noms des villages perdureront ; ils seront notamment conservés sur les panneaux d'entrée d'agglomération.

Les étapes suivantes

La création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2017 a été validée par le Préfet au début du mois d'août. Dans les premiers jours de janvier, les 28 conseillers municipaux se réuniront pour élire un nouveau Maire et ses adjoints. Lors des prochaines élections municipales, en 2020, les listes comporteront des candidats issus des deux communes. Le conseil municipal comprendra alors 23 élus.



Philippe Mugnier, maire de Saint-Bon

« Cette commune nouvelle, c'est un vrai projet de territoire. Avec les baisses de dotations de l'Etat, se regrouper est devenu essentiel pour les années à venir, et avec La Perrière, nous avions déjà l'habitude de travailler ensemble sur l'eau, la police municipale, les écoles, les événements sportifs... En mutualisant nos services, nos ressources et nos compétences, et en s'appuyant sur le nom de Courchevel, nous allons pouvoir développer de nouveaux projets pour l'avenir, tout en préservant l'identité et l'animation de chacun des villages. »



YouTube

www.youtube.com/mairieCourchevel73

Plus de 250 personnes ont assisté aux réunions publiques organisées le 7 juin à la Perrière et le 14 juin à Saint-Bon pour présenter le projet aux habitants.

Retour sur les principales questions posées lors des réunions publiques

« La commune nouvelle, c'est une couche supplémentaire du millefeuille territorial ? »

Saint-Bon et La Perrière deviennent des communes déléguées mais c'est bien la commune nouvelle qui sera seule à décider. Les services municipaux seront mutualisés et les deux budgets actuels se regrouperont pour former un « pot commun » qui sera l'occasion d'améliorer les choses tout en conservant un budget égal.

« Quels changements pour les écoles et le collège ? »

Aucun changement n'est envisagé pour les écoles. Seule la question de la livraison des repas depuis la cuisine centrale du Praz est aujourd'hui à l'étude pour en faire bénéficier l'école de La Perrière. Concernant le collège, les jeunes pererrains se rendent aujourd'hui à Moûtiers et les jeunes saint-bonnais à Bozel. Pour les familles intéressées par un changement d'affectation, il conviendra d'abord de résoudre le problème du transport scolaire qui est une compétence du Département de la Savoie.

« Les Offices de tourisme de Courchevel et de La Tania fusionneront-ils ? »

Les deux offices de tourisme ont des statuts différents ne permettant pas de fusionner pour la première année (Courchevel Tourisme est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)



et l'office de La Tania est une association). Dans un premier temps, des axes de collaboration seront donc à développer. Par ailleurs, le projet de loi NOTRE prévoit un transfert de la compétence Tourisme aux intercommunalités. Les deux communes perdraient alors tout pouvoir de décision dans ce domaine. Ce sujet sera donc à étudier à l'aune de ces évolutions juridiques.

« ... et les Clubs des sports ? »

Les élus ne souhaitent pas fusionner les Clubs des sports pour le moment. Les deux structures sont différentes et complémentaires. D'une manière générale, toutes les associations et fêtes de village seront maintenues dans leur état actuel.

« Les transports en commun seront-ils développés entre Saint-Bon et La Perrière ? »

Une navette sera mise en place entre les villages de La Perrière et Courchevel Le Praz. Les horaires ne sont aujourd'hui pas définis.

« Quel impact sur l'adressage ? »

Les numéros et noms des rues seront conservés, sauf pour les noms de rue qui seraient en doublons. Un travail sera à faire à ce niveau. Le nom de la commune évoluera (Courchevel) et le code postal pourrait aussi être impacté. Le nom des villages (Le Praz, Moriond, La Perrière, Champetel...) devrait apparaître juste avant la dernière ligne de l'adresse. Des discussions sont en cours avec La Poste. Dès que nous aurons plus d'informations, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

« Il y a-t-il eu d'autres fusions de communes dans la région ? »

Les communes nouvelles s'inscrivent dans une dynamique nationale : 317 communes nouvelles regroupant 1 090 communes ont été créées en 2016 en France. Autour de nous, nous pouvons citer les communes nouvelles de Salins-Fontaine (Salins-Thermes et Fontaine), des Belleville (Saint-Martin de Belleville et Villarlurin), d'Aime-La Plagne (Montgirod, Aime et Granier) ou encore celle de La Plagne Tarentaise (Valezan, La Cote d'Aime, Bellentre et Macôt La Plagne).



EN BREF

- Nom de la commune nouvelle **Courchevel**
- Communes fondatrices **La Perrière et Saint-Bon Tarentaise**
- Population totale regroupée **2 419 habitants**
- Chef-lieu de la commune nouvelle **Saint-Bon Tarentaise**



Flux Vision Montagne est un outil innovant qui permet de mesurer la fréquentation touristique de notre station, notamment lors des grands événements, grâce aux données des téléphones mobiles.

Les téléphones portables : une mine d'informations !

D'où viennent nos visiteurs ? Qui sont-ils ? Combien de temps séjournent-ils ? Quels déplacements font-ils ? Les réponses à toutes ces questions seront désormais disponibles grâce au dispositif Flux Vision Montagne d'Orange auquel la commune vient d'adhérer.

Flux Vision est un outil développé par Orange en partenariat avec l'Association nationale des maires de stations de montagne. Il permet de mesurer la fréquentation touristique grâce à la téléphonie mobile en collectant et en analysant, de façon anonyme, les milliers de données qui proviennent des téléphones portables présents sur notre territoire. En été et en hiver, Orange transmettra ainsi à la station le volume de touristes uniques sur 1 mois, leur provenance, la durée de leur séjour, leur jour d'arrivée... Et pour les Français, Orange pourra également transmettre des informations concernant le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. « Ces données représentent une mine d'informations ! explique Philippe Mugnier, maire et Président de Courchevel Tourisme. Elles vont nous renseigner sur nos visiteurs, leur profil, et nous permettre ainsi d'imaginer des solutions concrètes pour améliorer notre offre de services, adapter l'aménagement de la commune, mais aussi pour augmenter l'impact de nos événements. »

Comment ça marche ?

Lorsque nous nous déplaçons, nos téléphones portables se connectent à

l'antenne réseau la plus proche. Cette mobilité, et toutes les informations associées à nos téléphones, sont observées, analysées et restituées anonymement par Orange, quel que soit l'opérateur téléphonique auquel est abonné l'utilisateur. La commune ne souhaitant qu'une analyse des flux liés à l'activité touristique de notre territoire, les données concernant les résidents à l'année ne sont pas comptabilisées.

4 antennes = 4 secteurs

Le territoire communal est couvert par 4 antennes réseaux. Ce découpage permet d'analyser les données, soit à l'échelle globale de la commune (+ Bozel), soit par zone de couverture :

- Zone 1 : Courchevel (1850)
- Zone 2 : Courchevel Moriond + Courchevel Village
- Zone 3 : Courchevel Le Praz + Saint-Bon + Bozel
- Zone 4 : La Tania

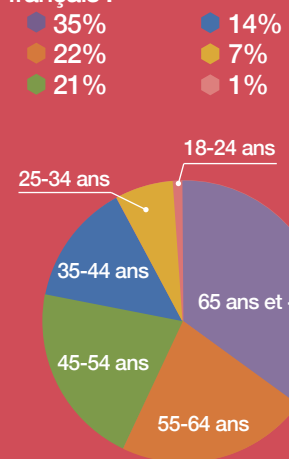
CONTACT

Mairie de Saint-Bon
communication@mairie-courchevel.com

EXEMPLES DE DONNÉES COLLECTÉES POUR JUILLET 2016

Touristes

- 149 881 nuitées touristiques effectuées sur la station
- Durée moyenne de séjour : entre 3,5 jours et 4,2 jours selon la zone de résidence
- 86% de touristes français
- 14% de touristes étrangers : majoritairement de Grande-Bretagne et Belgique
- Répartition par âge des touristes français :



Excursionnistes

(pas de nuitée observée la veille ou le soir)

- 54 578 excursionnistes
- 72% Français et 28% étrangers
- Les excursionnistes viennent majoritairement le dimanche (18%) et le samedi (17%)

Saisonniers

- 73 460 nuitées de saisonniers (92% Français)

ÉCOLES : C'EST LA RENTRÉE !

Chaque année, le mois de septembre est le temps de reprendre son cartable pour le chemin de l'école. A Saint-Bon, environ 210 enfants sont concernés. Nouvelle maîtresse, nouveaux copains, nouveaux livres, et souvent aussi, nouveaux aménagements dans les écoles de la commune qui profitent de la trêve estivale pour se refaire une beauté !

Ce dossier vous présentera également un nouvel outil pédagogique : le tableau interactif. Cet équipement moderne et très apprécié des élèves offre aux enseignants de nouvelles possibilités pour animer les cours.

Et pour que nos petits soient totalement épanouis, vous découvrirez les autres activités proposées à nos écoliers, grâce à l'engagement volontaire de la Mairie : classes de mer, jardin-potager, natation... Un investissement pour des petites têtes bien faites et bien pleines !



Travaux dans les écoles : maintenir la qualité d'accueil des enfants

Comme chaque année, durant l'été, les services bâtiments et patrimoine de la commune profitent de la fermeture des écoles pour procéder aux travaux de modernisation, de réfection ou de mise aux normes des bâtiments. Des chantiers à réaliser dans un temps restreint, pour maintenir la qualité d'accueil des enfants.



« Le groupe scolaire de Courchevel le Praz date de 1972 et le bâtiment de l'école de Courchevel des années 2000. Des travaux annuels de réhabilitation sont donc nécessaires pour améliorer le cadre et le confort scolaire des élèves. Les services municipaux prennent en compte les demandes formulées lors des conseils d'école et s'appuient sur leur connaissance des bâtiments. Cet été, un budget total d'environ 60 000€ a été alloué aux travaux dans les écoles » explique Josette Richard, adjointe déléguée aux affaires scolaires.

Groupe scolaire de Courchevel le Praz

Cet été, l'entretien du bâtiment a commencé par une mise en peinture des couloirs. Les murs se sont offerts une seconde jeunesse et affichent désormais une couleur bleu ciel acidulée. La cour de récréation est maintenant dotée de nouveaux poteaux de basket ainsi que de filets de cages de foot flambants neufs. Côté sécurité, pour répondre aux normes imposées par l'Etat, le bâtiment a été équipé de 12 vidéophones pour permettre de contrôler l'accès aux entrées, et un système de signalement d'intrusion a été installé. Le curage de la toiture a permis d'extraire tous les résidus amenés par

les pluies, et trois parties d'étanchéité du toit ont été restaurées. Enfin, les anciens néons, gourmands en énergie, ont été remplacés par des pavés LED, plus fiables et plus économes. Pendant le mois de septembre, le circuit de chauffage aérotherme du gymnase de l'école sera modifié, afin de scinder le système de chauffage et d'eau et permettre des économies d'énergie. Dans le cadre de la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public lancée par l'Etat, les services de la Mairie réalisent actuellement une étude pour installer un ascenseur dans l'école.

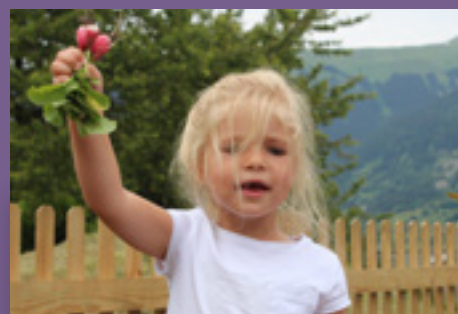
Maternelle de Courchevel le Praz

A l'école maternelle, les travaux ont principalement consisté au remplacement des sols de la salle de motricité, des escaliers et de la bibliothèque, avec des bandes podotactiles pour mettre les lieux aux normes d'accessibilité. Coup de neuf pour la salle commune qui a entièrement été repeinte en bleu vert. Aujourd'hui, les services techniques planchent sur la mise en place d'une plateforme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite.

Ecole de Courchevel

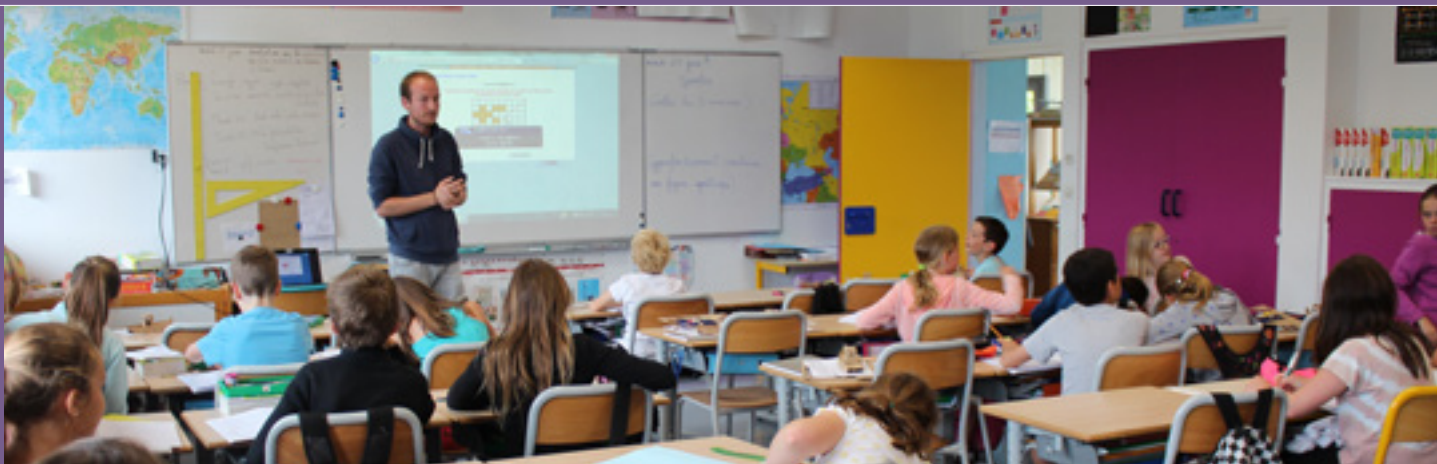
Du côté de Courchevel, divers travaux d'entretien et quelques coups de pinceau ont été donnés à l'intérieur du bâtiment, mais la majorité des travaux concernaient l'extérieur.

Avec le temps, les pavés de la cour supérieure qui s'étaient déchaussés, ont été remis en état. La façade extérieure, détériorée, est désormais comme neuve après avoir été réenduite.



Des parcelles potagères pour nos jardiniers en herbe

En mai dernier, le service des espaces verts de la commune a aménagé des jardins sur l'espace communal situé à côté de la cour de récréation maternelle de Courchevel le Praz. 4 parcelles, d'environ 25m² chacune, sont donc exploitées par l'école de Courchevel le Praz (maternelles, CP et CE1) et pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) assurés par la Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise. L'occasion d'éduquer les enfants à l'environnement et ses problématiques. Radis, ciboulette, salade, chou, céleri... Les jardiniers en herbe ont déjà fait une première récolte avant leurs vacances d'été !



Brice Martin, instituteur à l'école de Courchevel le Praz, utilise le tableau blanc interactif en cours de géométrie avec ses élèves.

En salle de classe, de la craie au stylet

Afin d'offrir un cadre d'enseignement moderne et pédagogique, la commune a fait installer des tableaux blancs interactifs dans les écoles.

Le tableau blanc interactif est un support pédagogique scolaire innovant. Concrètement, il s'agit d'un grand écran blanc sur lequel sont projetés du texte et des images. L'enseignant pilote l'outil depuis un ordinateur. Grâce à un logiciel, le stylet ou les doigts permettent d'interagir sur le grand écran : déplacer des formes, barrer des mots, compléter des textes à trous... En quelque sorte, on peut comparer cela à une tablette géante ! Depuis octobre 2014, l'école de Courchevel s'est dotée de cet outil moderne et les cinq classes de l'école du Praz ont été équipées en 2015. Calcul mental, problèmes en mathématiques, géométrie, étude de la langue, grammaire, découverte du monde... Le tableau blanc interactif peut s'utiliser pour toutes les matières et permet de varier les supports pédagogiques avec des photos, des vidéos, ou de la musique.

Motivation et participation

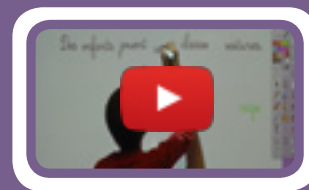
Pour Perrine Ruaz, institutrice à Courchevel, un des avantages de ce dispositif est de bénéficier de ce tableau interactif, tout en pouvant basculer sur le grand tableau blanc classique qui est conservé. Mais surtout, c'est un gain de temps. « Par exemple, la correction des dictées est plus rapide, et la recherche de ressources ou d'un pays sur une carte est très facile ! »

Et cette petite révolution de l'enseignement porte ses fruits. « La motivation et la participation des enfants sont augmentées. Ils sont enthousiastes de travailler sur le tableau ! En fait, cela rend le travail plus ludique pour eux. » La preuve, quand il s'agit d'aller corriger l'exercice au tableau, les candidats sont beaucoup plus nombreux... Si un exercice n'est pas terminé à la fin des heures de cours, l'enseignant peut enregistrer le travail et le continuer le lendemain. Il est donc possible de garder une trace de ce qui est fait en classe et de le partager avec ses collègues.

Maîtriser les outils informatiques

En plus d'étoffer le contenu des cours, l'objectif de ces équipements est aussi d'apprendre aux élèves à maîtriser l'outil informatique de plus en plus utilisé dans la vie quotidienne. Un enjeu qui n'est pas nouveau pour la municipalité, à l'origine de l'installation d'une salle informatique à l'école de Courchevel le Praz à la rentrée 2013. Depuis, nos chères têtes blondes s'installent chaque semaine en binôme sur l'un des six ordinateurs à disposition, et s'exercent notamment au traitement de texte.

Pour aller plus loin



YouTube

www.youtube.com/mairieCourchevel73

L'éducation : une priorité à Courchevel

La Mairie consacre un budget de **65€ par enfant** pour les achats de fournitures scolaires (papeterie, fichiers et manuels scolaires...) alors que **la moyenne nationale est de 47€**.

Une **enveloppe d'environ 6 000€ est également réservée** au renouvellement de matériels divers de type caméscope, appareil photo, cages de handball ou paniers de basket, meubles...).

La mise à disposition volontaire d'un **éducateur physique et sportif** auprès des enseignants en intersaison (voir page 14) coûte environ **10 000€** par an à la commune.

Enfin, la Mairie alloue un budget de **22 600€** (montant pour 2016/2017) pour le financement des **transports, sorties et actions culturelles** organisées sur le temps scolaire ou encore le renouvellement de livres pour les bibliothèques scolaires.

Apprendre autrement

Au-delà des programmes classiques de français, mathématiques, géographie..., nos écoliers ont l'opportunité de sortir régulièrement de leur salle de classe pour apprendre de nouvelles disciplines, dans des cadres différents. Ces parenthèses sont de réelles sources d'épanouissement pour nos petits Saint-Bonnais.



Classe de mer : du changement en 2017

Chaque année, l'école élémentaire du Praz organise deux classes de mer pour les élèves de CM1 et de CM2. Ainsi, une soixantaine d'enfants partent chaque printemps à Camaret sur Mer dans le Finistère. Organisées par l'équipe enseignante, les classes de mer constituent un apport pédagogique et éducatif, qui permet aux élèves de découvrir un environnement différent de celui dans lequel ils évoluent tout au long de l'année. Etudier une carte et un itinéraire, calculer des coefficients de marée, découvrir l'univers de la pêche..., mais aussi développer son autonomie en dehors de la sphère familiale et apprendre à vivre ensemble avec ses camarades.

En 2016-2017, la réorganisation de la carte scolaire et le faible nombre d'élèves de CE2 entraînent la création d'une classe à double niveau CE2-CM1 au Praz. L'équipe enseignante a souhaité que cette classe puisse aussi bénéficier de la classe de découverte. Toutefois, afin de ne pas augmenter le coût global du séjour, la commune a validé leur proposition d'organiser 10 jours aux Issambres, dans le Var, du 3 au 12 mai 2017 pour les trois classes du Praz : CE2-CM1, CM1 et CM2.

Chaque année, la commune de Saint-Bon participe au financement de ces voyages à hauteur de 60% environ,



soit une participation d'un peu plus de 500€ par enfant.

Les classes de mer seront de nouveau organisées en Bretagne dès que possible.

Ça baigne pour les scolaires !

Pour se familiariser avec l'environnement aquatique, les petits Saint-Bonnais peuvent compter sur un équipement à la pointe : Aquamotion ! A la fin de l'année scolaire, les élèves bénéficient de 5 ou 10 séances de natation, en fonction des classes. Ils sont encadrés par 4 parents agréés, par 2 maîtres-nageurs d'enseignement et 1 maître-nageur de surveillance. 4 ateliers de 10 minutes chacun leur permettent de profiter de tous les équipements du centre. Nage avec ballon ou frite dans le bassin de natation, immersion et entrée dans l'eau en se laissant glisser sur un petit toboggan, saut et pentaglisser, mais aussi marche sur un tapis le plus loin possible ou en essayant d'attraper une balle lancée par l'enseignant, dans la lagune de nage... Tous ces exercices ont pour objectif d'apprendre à se mouvoir dans l'eau. « A l'école, l'objectif des cours de natation n'est pas de savoir nager, mais de se déplacer, rappelle Sophie Malaval, institutrice. Par exemple, les CM2 doivent être capables de parcourir 25 m dans l'eau sans brassards, en totale autonomie. »

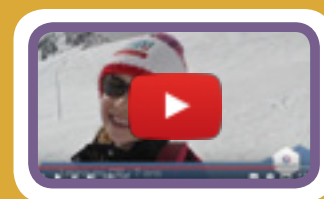
Un intervenant sportif mis à disposition des écoles

Afin de favoriser la pratique sportive scolaire, la mairie finance chaque année un poste d'intervenant sportif pour les écoles. « Le rôle de l'éducateur sportif est de concevoir, préparer et animer les séances d'éducation physique et sportive auprès des scolaires, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 » explique Josette Richard, adjointe au maire en charge des affaires scolaires. L'éducateur intervient lors des premier et troisième trimestres. Le second trimestre, consacré aux sports de glisse et de neige (ski alpin, ski de fond, patinage et hockey, raquettes), est encadré par le Club des sports ou les ESF.



Des pros de la montagne !

Chaque hiver, les élèves se rendent sur les pistes pour rencontrer les professionnels de la S3V. Alors que le nivologue leur apprend comment se forme et s'entretient la neige, le pisteur secouriste et son chien d'avalanche leur montrent comment secourir une personne. Un apprentissage adapté pour nos petits montagnards !



YouTube

www.youtube.com/mairieCourchevel73

Tony DELAUP

Entraîneur de saut à ski au Club des Sports de Courchevel

Même s'il est né à Porto-Vecchio en Corse, Tony Delaup est « un gamin d'ici » comme il dit. Deux semaines après sa naissance, ses parents reprennent la gérance de l'Altibar et s'installent tout près de l'altiport à Courchevel. 42 ans plus tard, ce passionné de saut à ski vit toujours sur la commune et n'envisage pas de la quitter...

Le saut à ski, une passion familiale

L'hiver, Tony partait à l'école en ski avec ses deux frères. « On faisait la course jusqu'à l'école du Praz. On arrivait trempés en classe, alors les professeurs nous disaient de nous reposer... C'est comme ça que j'ai appris à faire du ski ! » Toujours à crapahuter en montagne, les trois frères aimaient passer du temps à la petite ferme des Mugnier, en contrebas de leur maison. « Parfois on faisait des bêtises, mais on y allait surtout pour donner un coup de main avec les chèvres et les vaches. J'adorais ça. »

A 4 ans, Tony intègre le Club des Sports de Courchevel et teste toutes les disciplines avant de se spécialiser dans le saut à ses 10 ans. « Quand j'étais petit, on s'entraînait sur le tremplin de 25 mètres en face de la patinoire et sur celui de 50 mètres au front de neige de Courchevel. » Dans la famille Delaup, Jacky, le papa, est à cette date, Président de la section saut du Club des Sports, et Steeve, le grand frère, un sauteur de haut niveau. Alors quand les tremplins sont construits au Praz pour les Jeux Olympiques d'Albertville en 92, toute la famille est en ébullition. Steeve est même qualifié pour la compétition et finira 6^{ème} sur le grand tremplin. Tony, trop jeune pour participer aux Jeux, est alors ouvreur. « Je testais les conditions de vent et de sécurité avant les sauts des athlètes. Ce sont de bons souvenirs, mais entre nous, j'aurais préféré être à la place de mon frère ! » Désormais papa de deux enfants, Tony compte bien entretenir cette tradition familiale atypique : il entraîne son fils de 10 ans, et sa fille de 2 ans, encore un peu jeune, sait déjà se mettre en position ! La relève est assurée...

Former les champions de demain

Après les sections ski études des lycées de Bourg Saint Maurice et d'Albertville, Tony a intégré un DUT Techniques de Commercialisation à Annecy. Une filière universitaire adaptée pendant laquelle il pouvait passer l'hiver sur des skis et travailler l'été. Un compromis idéal puisqu'à

cette époque Tony évoluait en équipe de France et obtenait de bons résultats en Coupe d'Europe. En 1998, après 6 ans de compétition à haut niveau, il décide de mettre un terme à sa carrière sportive car les résultats ne suivaient plus. Alors, quand le Club des Sports lui propose un poste d'entraîneur, il n'hésite pas. « Au début c'était surtout pour donner un coup de main mais tout s'est enchaîné très vite. J'ai passé les examens nécessaires pour devenir entraîneur à temps plein juste avant les années 2000. »

Aujourd'hui encore, ce qui anime Tony, c'est communiquer sa passion et inculquer les valeurs du sport. Partir de rien et emmener les jeunes sauter à plus de 100 mètres. « Quand ils te regardent avec les yeux qui pétillent après avoir réussi... C'est fort ! » En charge du développement et de la formation des enfants au saut à ski, Tony a vu passer des générations d'athlètes. « J'avais 20 ans quand j'ai entraîné mes premiers jeunes. Aujourd'hui, ce sont des adultes ! On se croise souvent sur la station, on se raconte des anecdotes. On a vécu beaucoup de choses ensemble. » Un de ses plus beaux souvenirs, c'est la 6^{ème} place de Nicolas Mayer et le podium de Nicolas et Léa Lemare par équipe à la Coupe du monde de saut à ski d'été, il y a 2 ans. « Nicolas, c'est le premier gamin que j'ai formé qui arrive à très haut niveau. Pendant la coupe, je suis speaker alors j'ai vécu ces victoires en direct et à 200% ! C'était très émouvant. »



Tony et deux jeunes athlètes à l'entraînement sur le K25.

Sapeurs-pompiers : ils veillent sur nous !

L'équipe du centre de secours de Courchevel est composée de 8 sapeurs-pompiers professionnels, 7 volontaires et 5 renforts saisonniers sont prévus pour l'hiver.



Chaque jour, des femmes et des hommes sapeurs-pompiers sont mobilisés à la caserne de Courchevel pour intervenir en cas de sinistre sur la commune. Zoom sur les moyens mis en œuvre pour prévenir et lutter contre le risque d'incendie, qui représente environ 40 sorties par an.

Départementalisés depuis le 1^{er} janvier 2000, les services de défense incendie sont gérés au niveau de la Savoie. Ainsi, lorsque nous composons le 18, l'appel aboutit au « Centre de traitement d'appels » de Chambéry qui détermine, avec l'aide d'un logiciel, la solution d'intervention la mieux adaptée en fonction des moyens humains et matériels disponibles. La caserne de Courchevel est ainsi sollicitée près de 600 fois par an, mais les incendies ne concernent qu'une faible part de ces sorties.

Secteur et moyens d'intervention

« Notre secteur d'intervention comprend les 5 villages de Courchevel (Saint-Bon, Le Praz, Courchevel Village, Courchevel Moriond et Courchevel, ainsi que la station de la Tania et les lieux-dits jusqu'au Fontanil). Les hameaux plus bas sont couverts par le centre de secours de Bozel » explique le Lieutenant Jean-Luc Cherrier, chef du Centre de secours de Courchevel. Les sapeurs-pompiers de la commune peuvent également intervenir en renfort sur d'autres communes.

« L'équipe du centre de secours de Courchevel est composée de 8 sapeurs-pompiers professionnels, 7 volontaires et 5 renforts saisonniers sont prévus pour l'hiver, période de forte activité puisque près des ¾ de nos interventions ont lieu entre

décembre et avril. » Pour lutter contre les incendies, nos soldats du feu disposent d'un camion citerne rural, engin 4x4 tout terrain permettant d'intervenir sur des feux naturels ou de bâtiments, même en cas d'accès difficile. Si la grande échelle est nécessaire, elle sera envoyée depuis Moûtiers, centre du bassin opérationnel « Moûtiers 3 Vallées » dont fait partie Courchevel.

Pompier volontaire : un renfort nécessaire

Avec un territoire communal très étendu, les pompiers volontaires sont précieux à Courchevel. « Présents dans les différents villages, les volontaires peuvent intervenir plus rapidement, notamment en utilisant les armoires incendie réparties dans la commune et pour lesquelles un minimum de connaissance est requis » explique le lieutenant Cherrier. Malheureusement, leur nombre ne cesse de baisser sur la commune. Les pré-requis pour devenir volontaire ? « Il suffit d'être âgé de 17 ans minimum, d'être en bonne santé, disponible sur la commune et d'avoir envie de s'investir pour la collectivité ! »

Sensibiliser et former

Pour prévenir les risques d'incendie et sensibiliser la population, les sapeurs-pompiers interviennent régulièrement dans les écoles, crèches, bâtiments publics, hôtels... « Pour les exercices,

nous essayons de reproduire au mieux les situations réelles d'un incendie, en diffusant de la fumée par exemple. Nous travaillons sur les réactions, les bons gestes. Parfois, les gens ne savent pas où et comment déclencher les alertes » explique le lieutenant Cherrier. Pour informer le public, les sapeurs-pompiers de Courchevel organisent également des démonstrations comme cet été à la Fête de la Madelon, ou l'été dernier lors de la Semaine du volontariat. A cette occasion, des ateliers permettent de manipuler un extincteur, d'éteindre un départ de feu, de connaître les gestes à faire en cas d'urgence... Alors qu'un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes en France, ces enseignements peuvent s'avérer utiles pour soi et ses proches !



D'où vient l'eau utilisée par les pompiers ?

La défense contre les incendies est placée sous l'autorité et la responsabilité du Maire. La commune doit ainsi disposer des équipements et des ouvrages permettant la fourniture d'eau aux services d'intervention et de secours.

Afin de faire face aux risques d'incendie dans les communes, les sapeurs-pompiers doivent obligatoirement disposer à tout moment d'une réserve d'eau de 120m³ (l'équivalent d'environ 270 baignoires) et de poteaux incendie associés à cette réserve délivrant au minimum 60m³/h à une pression de 1 bar. La distance entre chaque poteau varie selon la densité de population (en règle générale, environ tous les 200 mètres pour les faibles densités et 150 mètres pour les plus denses).

La gestion de ces moyens est assurée par le service de l'eau de la commune : entretien et contrôle des poteaux incendie (signalisation, numérotation, mesure de débit...). En cas d'incendie, les pompiers appellent la Mairie pour ouvrir une vanne au niveau du réservoir et mettre l'eau à disposition.

Sur la commune, les réserves d'eau dédiées à l'incendie sont le plus souvent intégrées aux réservoirs d'eau

potable pour la consommation des habitants. Ainsi, sur les 16 réservoirs de la commune, 13 disposent d'un volume réservé à la défense incendie. A titre d'exemple, le réservoir de Saint-Bon, d'un volume total de 500m³, a un volume réel disponible pour la distribution d'eau potable de 380m³

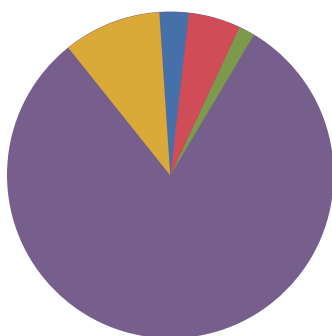
et un volume réservé à la défense incendie de 120m³.

Cette année, la capacité d'alimentation en eau de la défense incendie du secteur haut du Belvédère a été renforcée par deux cuves de 60m³ chacune.



Le camion citerne sert à la lutte contre les incendies de toute nature. A l'intérieur : des appareils respiratoires permettant d'intervenir sans danger pendant 30 minutes en se protégeant de la fumée et des gaz, 800 m de tuyaux et un nécessaire pour les feux de cheminées.

Répartition des sorties par nature d'intervention



- Secours à victime : 446
- Incendie : 38
- Accident de circulation : 15
- Risques naturels : 11
- Divers : 53

Armoires à incendie

Il y a plusieurs années, la commune a installé des armoires incendie dans les différents villages. A l'époque, la présence de pompiers volontaires, répartis dans toute la commune, permettait d'assurer une défense incendie très réactive en mobilisant ces moyens locaux. Aujourd'hui, le

nombre de volontaires ne cessant de baisser, peu de personnes sont formées à l'usage du matériel équipant ces armoires. Une information à la population par les sapeurs-pompiers de Courchevel sera organisée pendant l'automne.

Activité du Centre de secours de Courchevel (chiffres 2015), toute intervention confondue :

- Nombre de sorties du centre **563** (dont 71% en hiver et 15% en été)
- Charge opérationnelle **2 782 heures**
- Durée moyenne d'intervention **1h30mn48sec**
- Délai moyen de mobilisation (entre le bip et le départ de la caserne, y compris de nuit) **5mn46sec**

CONTACT

Caserne de Courchevel
04 79 08 20 80

Une journée à la Rosière

En été, le site exceptionnel de la Rosière est devenu incontournable. Avec ses multiples activités de découverte ou de loisirs, le lieu rassemble tout type de public et chacun choisit la formule qui lui correspond le mieux : sportive, active, zen ou partage en famille.

10h30

Sacs au dos, les promeneurs se dirigent vers les sentiers de randonnée, les sportifs se ruent au chalet buvette pour louer baudriers et mousquetons nécessaires au parcours de la via ferrata, tandis que d'autres se préparent simplement à passer une journée de détente autour du lac.



Maryline et Julia de l'Isère

« Ce matin, nous allons en balade à la cascade des Poux. C'est très pratique de pouvoir se promener en poussette quand on a des enfants en bas âge. »

12h30

Il est temps de se restaurer. Les saucisses grillent sur les barbecues mis à disposition. Certains vont déguster la fameuse assiette savoyarde ou une crêpe « faite maison » au chalet buvette. Des enfants hardis jouent dans le lac. Attention à la fraîcheur de l'eau !

Famille Bisaccia de Saint-Etienne

« Nous venons pour la première fois. Le site nous plaît beaucoup. Nous allons déjeuner et ensuite nous ferons de la tyrolienne. Nous trouvons le lieu très beau, tout est propre. L'équipe de l'accrobranche est au top : très sympathique et professionnelle ! »



Famille Masson de Paris et Toulouse

« On vient ici depuis 15 ans pour les activités : tyrolienne, accrobranche et via ferrata. On aime la rando et pouvoir mettre les pieds dans l'eau ! »



Renaud, Artus et Charles de Lyon

« Nous connaissons déjà le site. Aujourd'hui, ce sera accrobranche, balade, pique-nique et badminton. On adore la montagne en été, la clarté de l'eau et les plages d'herbe confortables autour du lac. On va aussi essayer de trouver des champignons. »



16h

Les plus sportifs rentrent de randonnée. On se repose encore quelques instants avant le retour dans les chaumières. Demain, le lac retrouvera ses nombreux admirateurs...



Famille Gilson d'Amiens

« Nous venons pour la première fois. Nous avons fait la via-ferrata. Le site est magnifique et propose de nombreuses activités sportives. Nous reviendrons certainement. »



Famille Pei-chien Yang / Renaud de Lyon et Taïwan

« Nous connaissons Courchevel depuis longtemps et nous avons découvert les nouveaux aménagements du site l'année dernière. Nous avons profité des barbecues. Le coin est magnifique, naturel et en même temps très familial. »



Bilan de l'été au site de la Rosière

Fin août, le maire et les élus membres des commissions « Aménagement de la montagne » et « Politique touristique » se sont rendus sur le site de la Rosière à Courchevel Moriond pour faire le bilan de l'été avec l'association des avals, gestionnaire du site. Un système de comptage automatique du public a permis de recenser environ 18 000 visiteurs entre le 1^{er} juillet et le 31 août. C'est 20 % de plus que l'an dernier (15 000 visiteurs). Les activités sportives proposées (via ferrata, accrobranches et tyroliennes) connaissent toujours autant de succès. L'association a investi cette année dans du matériel de via ferrata afin de pouvoir le louer aux visiteurs (auparavant, chacun devait apporter son matériel).

Sur place, les élus ont également constaté les dégâts provoqués par l'orage du lundi 15 août à 21h, qui a fortement endommagé le pont à proximité du chalet-buvette. Les intempéries ont également provoqué d'importants dégâts sur la promenade confort, le sentier de la cascade des poux, le sentier du Col de la Chal et le sentier botanique. Les élus ont échangé avec les services techniques sur les différents travaux à programmer dès cet automne pour remettre en état ce site fort apprécié de tous.



Les élus ont dressé un bilan positif malgré les dégâts causés par les orages.

CONTACT

Mairie de Saint-Bon
Direction Economie Tourisme
04 79 08 24 14



Illuminations : une dynamique collective

Elément déterminant de l'accueil des visiteurs, les illuminations de l'hiver contribuent au dynamisme et à la cohésion de Courchevel. Depuis l'année dernière, la Mairie et l'association des commerçants conduisent une action collective auprès des socioprofessionnels de la station pour favoriser une mise en lumière harmonieuse des villages et garantir le plus beau des spectacles à nos visiteurs.

Cet accompagnement, en lien avec l'association des commerçants et son président, Patrick Lepeudry, vise à mettre en valeur les bâtiments et vitrines grâce à des solutions techniques proposées par deux prestataires travaillant avec la mairie. Le groupement de commandes permet ainsi d'obtenir des tarifs plus avantageux pour la fourniture des produits, la pose et le raccord électrique des décorations.

L'hiver dernier, à Courchevel, une vingtaine de commerçants et hôteliers

ont collaboré à ce principe, offrant aux rues des Verdons, de la Croisette, du Rocher et de l'Eglise, les plus belles des décorations lumineuses pour un spectacle magnifique, dans les teintes de blanc pur et blanc chaud.

A Courchevel Moriond, les commerçants ont décoré et animé le sapin mis en place par les services techniques.

Si vous êtes commerçants et êtes intéressés pour rejoindre le dispositif, n'hésitez pas à prendre contact avec les services techniques de la mairie.

CONTACT

Mairie de Saint-Bon
Services techniques municipaux
04 79 08 24 74

Se marier à Courchevel

Pour le plus beau jour de leur vie, celui de leur mariage, certains seraient prêts à toutes les extravagances. Il peut être tentant de se marier dans le cadre idyllique de Courchevel pour que cette journée reste dans les mémoires. Mais il ne faut toutefois pas oublier que se marier est un acte d'état civil soumis à la loi française et au Code civil.

Les conditions pour se marier

En règle générale, le mariage est célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par au moins un mois d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi (article 74 du Code civil). Les futurs époux doivent être âgés de 18 ans minimum (des dispenses peuvent être accordées par le procureur de la République), chacun d'eux doit donner son consentement et ne doit pas avoir de lien de proche parenté ou d'alliance avec le futur conjoint. Enfin, s'il y a eu un précédent mariage, ce dernier doit être dissous par une procédure de divorce.

Vous souhaitez célébrer votre union à Courchevel

Il convient d'adresser un courrier de demande à Monsieur le Maire, au moins deux mois avant la date du mariage, accompagné d'un justificatif de domicile ou de résidence. L'Officier

d'état civil conviera alors les futurs époux à un entretien au cours duquel seront communiqués des éléments permettant de préparer la cérémonie qui se déroulera en mairie. Cette audition est obligatoire. L'annonce officielle du mariage est réalisée par la publication d'avis appelés « bans ». Le mariage pourra être célébré dans l'année, après la publication des bans pendant 10 jours.

Il est conseillé de se renseigner auprès d'un notaire avant la célébration, afin de vérifier s'il est nécessaire d'établir un contrat de mariage déterminant le régime matrimonial le plus adapté à votre situation patrimoniale.

CONTACT

Mairie de Saint-Bon
 Direction Population et affaires
 sociales
 04 79 08 24 14
mairie@mairie-courchevel.com



En 2015, 11 mariages ont été célébrés à Courchevel (7 en été, 4 en hiver).

Des souvenirs inoubliables !

La société Courchevel Aventure est régulièrement sollicitée pour mettre en scène des mariages originaux sur la commune. Fabrice Perez raconte deux de ceux-ci : « En mars 2010, nous avons organisé un mariage tibétain. Deux moines sont arrivés sur le plateau de Praméruel en chiens de traîneaux et ont célébré la cérémonie avec des chants tibétains. Les mariés et les autres participants sont montés en chenillette. Les 150 personnes présentes étaient vêtues en "queue-de-pie". L'atmosphère était un peu surréaliste, mais les mariés s'en souviendront certainement longtemps ! »

Plus récemment, en janvier 2015, la société a mis en scène un mariage à proximité de l'altiport. « Nous avons construit des igloos où les convives ont pris l'apéritif. Tous étaient habillés en kilt. Ils sont montés sur le site en motoneige. Plusieurs étapes sur le parcours leur permettaient de lire l'histoire de la rencontre des mariés. Au sommet, un pasteur a célébré l'union. L'ambiance était conviviale, en petit comité. La soirée s'est achevée autour d'une fondue au feu de bois. Encore une journée mémorable pour ces deux époux ! »



Un nouvel animateur à l'École Buissonnière !

Après trois années de fonctionnement et sa trêve estivale, l'École Buissonnière a rouvert ses portes mi-septembre. Une rentrée qui se présente sous les auspices de la nouveauté puisqu'un nouvel animateur a été recruté pour remplacer Noël Pelegrin. Faisons connaissance avec Tony Decatoire.

Tony, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 37 ans, j'ai un petit garçon de 5 ans. J'ai travaillé pendant 11 ans dans l'Oise, mais je suis originaire de Villeneuve d'Ascq (métropole Lilloise).

Vos passions ?

J'aime beaucoup le cinéma et le sport, en particulier le basket que j'ai pratiqué à haut niveau. Je skie aussi, mais seulement depuis deux ans !

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis titulaire d'un brevet d'Etat d'Animateur technicien de l'éducation populaire et d'un diplôme d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option animation des activités physiques pour tous. Depuis 16 ans dans le secteur Enfance-Jeunesse, j'ai rempli différentes fonctions d'animateur, d'éducateur

sportif, de responsable adjoint, jusqu'au poste de responsable du service enfance jeunesse de la Ville de Beauvais.

Quelles sont vos motivations dans le poste que vous allez occuper ?

Sur le plan professionnel, c'est le fait de changer de public et d'environnement. Il est intéressant pour moi de travailler avec les enfants, mais aussi avec les seniors. Par le biais d'associations, j'ai déjà animé des séances d'éveil corporel à destination de ce public. Les deux fonctions que j'occuperai (Tony sera également responsable des affaires scolaires de la commune) permettront de développer l'intergénérationnel dans la commune : un challenge passionnant à relever ! Enfin, sur le plan plus personnel, je souhaitais offrir à ma famille un cadre de vie différent et plus agréable.



Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

De voir le plaisir pris par le public à participer aux différentes initiatives proposées, ainsi que l'entrain à revenir aux activités. Les sourires sont des vecteurs de motivation et de dynamique !

Le programme des animations sera adressé à tous les seniors de la commune par courrier fin septembre.

CONTACT

École Buissonnière
04 79 07 43 36 / 04 79 08 24 14

CULTURE



La caravane de la Guinguette à roulettes s'arrêtera à la Base de loisirs de Bozel le dimanche 2 octobre à 15h pour vous faire guincher sur les airs des années 30 à 50.

Les rendez-vous culturels de Val Vanoise Tarentaise

Théâtre, cirque, concert... La Communauté de communes vous propose 9 rendez-vous culturels à suivre en famille dans toutes les communes de Val Vanoise Tarentaise :

2 octobre à Bozel
Bal-concert de la Guinguette à roulettes

15 octobre à Feissons-sur-Salins
Cirque avec les Frères Panini

19 novembre au Villard du Planay
Théâtre « Sa majesté le roi cul nu »

10 décembre à Pralognan
Théâtre burlesque « La Maison musquin »

11 mars à Brides-Les-Bains
Concert de Black Lilies

1^{er} avril à Méribel
Concert de l'Orchestre des Pays de Savoie

22 avril à Montagny

Théâtre « Zoom »

9 mai à Champagny

Théâtre « La visite de la vieille dame »

17 juin à Courchevel Moriond

Polar chorégraphique et burlesque
« En quête du corps »

CONTACT

Informations, tarifs et billetterie :
Communauté de communes
Val Vanoise Tarentaise
04 79 55 02 59
www.valvanoisetarentaise.fr

Champignons : le temps de la cueillette

Les jours raccourcissent, l'air devient plus frais et humide, l'herbe des prés jaunit, les feuilles des arbres prennent des teintes flamboyantes... L'automne est là. Les conditions idéales sont réunies pour dénicher les champignons qui croissent dans nos forêts !



Chanterelle

Bolets, chanterelles et mousserons...

À l'automne, cinq espèces sont de très bons comestibles : les bolets, les trompettes des morts, les coprins chevelus, les chanterelles et les chanterelles d'automne. Ces dernières s'épanouissent après les premières gelées en septembre. Elles apprécient les endroits humides et la mousse ; elles se répandent par tapis dans les forêts de pins ! Vous pouvez les cueillir à la Dent du Villard ou sur le site de la Rosière. Leurs caractéristiques (le pied est orange et le chapeau marron) permettent de ne pas les confondre avec d'autres champignons.

Un autre célèbre champignon, le cèpe, pousse plus tôt dans la saison, dès le début du mois d'août et jusqu'en novembre. Mais c'est en septembre qu'il est le plus répandu. On le trouve sous les feuillus ou sous les conifères, sur sols acides. C'est l'un des meilleurs champignons de la forêt !

Au printemps, le tricholome de la Saint-Georges (ou mousseron de la Saint-Georges) est très recherché. Il apparaît vers la fin avril et se développe jusqu'en juin en ronds de sorcières, dans l'herbe des prairies de la commune, souvent aux mêmes endroits que les morilles. Une odeur de farine permet de repérer les coins à mousserons.

Les différentes espèces de champignons se rencontrent sur toute la commune, de la vallée, jusqu'au plus haut de l'étage subalpin.



Cèpe

La cueillette des champignons, un droit ?

La cueillette des champignons sauvages dans les forêts privées est traditionnellement tolérée, mais elle est soumise à une autorisation du propriétaire du terrain. En forêt publique, elle est présumée autorisée. La cueillette repose sur des dispositions du Code forestier qui limite le ramassage jusqu'à 5 kg par jour et par personne. Robert Petitjean, garde forestier, explique : « *Il existe des tolérances admises pour les habitants en ce qui concerne les gros champignons comme les cèpes, dont certains peuvent dépasser 1 kg ! Par contre, il est plus difficile d'obtenir 5 kg de petits champignons, comme les girolles ou les trompettes des Morts.* »

Le ramassage de champignons doit être modéré et respectueux des lieux pour préserver la biodiversité forestière. Par ailleurs, tout instrument, autre que le couteau pour les prélever, est interdit.

À SAVOIR

En cas de doute sur l'identification d'un champignon, demandez conseil à un pharmacien ou aux associations mycologiques. Une mauvaise identification pourrait avoir des conséquences fatales !



Morilles

La recette de Michelle Renaudie : Pommes sarladaises aux cèpes et persillade

- Faire cuire à part les cèpes à l'huile
- Faire cuire à part les pommes de terre en petits morceaux dans de la graisse de canard
- Préparer une persillade avec ail et persil
- Lorsque les pommes de terre sont cuites, ajouter les cèpes chauds et la persillade
- Servir avec un bon vin de Bordeaux
- Déguster !

Astuce :

Tous les champignons se conservent très bien par séchage. Cette méthode démultiplie le goût. Il suffit ensuite de les réhydrater pour les consommer. La congélation est aussi possible, en les coupant au préalable en lamelles.





10 et 12 OCTOBRE



24 SEPTEMBRE

Retrouvez toutes les expositions permanentes de la commune, tous les événements et plus d'infos : www.courchevel.com



DU 2 AU 9 OCTOBRE



6 NOVEMBRE

Calendrier des événements et animations

SEPTEMBRE

Le 24
Terre Terroir Tarentaise
à Courchevel Le Praz

OCTOBRE

Du 2 au 9
La Semaine bleue
Suite au succès rencontré lors de la 1^{ère} édition en 2015, Val Vanoise Tarentaise reconduit cette opération en faveur des personnes âgées ou retraitées. Plusieurs animations seront proposées : débat et échanges sur l'alimentation avec une diététicienne à Brides-les-Bains, spectacle de contes à Pralognan, « Goûter enchanté » à Feissons-sur-Salins...

Contact :
Communauté de communes Val Vanoise Tarentaise
Emilie Liabeuf : 06 48 97 55 47
www.valvanoisetarentaise.fr

Visite des hameaux par les élus
Comme l'an dernier, les élus feront le tour des hameaux pour échanger avec les habitants.

Le 10 à partir de 16h
La Jairaz, Le Freney, La Choulière et Montgela

Le 12 à partir de 9h30
Le Grand Carrey, Le Petit Carrey et Le Fontanil

Le 12 à partir de 14h30
La Cuerdy, Le Grenier, Le Fay et Le Buisson

Le 14 octobre

LA NUIT DU CINÉMA
Pour la première fois à Courchevel, trois films récompensés au Festival de Cannes seront projetés consécutivement à l'auditorium Gilles de la Rocque au Jardin Alpin. Le premier film "DHEEPAN" du réalisateur Jacques Audiard démarrera le cycle. Début des projections : 19h30
ENTRÉE GRATUITE



NOVEMBRE

Le 6
Fête de la Pomme et grand vide-grenier

Le 11
Commémoration armistice 14-18

DÉCEMBRE

Le 10
Ouverture de la station Journées Portes Ouvertes à Aquamation (sur invitation)
Le 20
Coupe du Monde féminine de ski alpin

État civil

Naissances
Olivier EMBERTON, né en mai
Eva et Mia JACQUET, nées en juin
Paul COUVREUR, né en juin
Côme BERMOND, né en juin
Lola BOUDERLIQUE, née en juillet

Mariages
Johana ARTHUR et Nicolas VIALA, en avril
Laurence SUEVY et Raymond CHARDON, en juin
Amandine LAINE et Olivier DRIUTTI, en juin
Angéline JANDOT et Richard ROBERTS, en juillet
Laura SANNIER et Arnaud DESSENSIS, en août

Décès
Marc DE RIGHI, en juin
Alain PETIT, en juillet

Fête de la

P
O
M
M
E

2016

Restauration
et jus pressé
sur place



et son grand
Vide-Grenier
intérieur

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

GYMNASÉ L'ENVOLÉE - COURCHEVEL LE PRAZ
de 9h à 17 h

Inscriptions et réservations pour le vide-grenier
en mairie de Saint-Bon
www.mairie-courchevel.com - 04 79 08 24 14

